



Établissement public territorial  
Métropole du Grand Paris  
1, place de la Boule - CS 40005 - 92024 Nanterre Cedex  
Tél. 01 55 69 31 50  
[www.parisouestladefense.fr](http://www.parisouestladefense.fr)

# Conseil de territoire du 29 juin 2017

## Rapport de présentation du compte administratif 2016

Les comptes administratifs de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense (POLD) sont au nombre de trois : le budget principal, le budget annexe de l'assainissement et le budget annexe PEP'IT.

|   |                |
|---|----------------|
| <b>Le budget principal</b>  | <b>page 4</b>  |
| I - Équilibres et soldes  | page 5         |
| II - Analyse et résultats   | page 5         |
| <b><u>1. La section de fonctionnement</u></b>                             | <b>page 5</b>  |
| <b>1.1 Les recettes de fonctionnement</b>                                 | <b>page 5</b>  |
| <u>1.1.1 Les produits des services et du domaine</u>                      | page 5         |
| <u>1.1.2 La fiscalité</u>   | page 5         |
| <u>1.1.3 Les dotations et compensations</u>                               | page 6         |
| <u>1.1.4 Les autres produits de gestion courante</u>                      | page 7         |
| <u>1.1.5 Les produits financiers</u>                                      | page 7         |
| <u>1.1.6 Les produits exceptionnels</u>                                   | page 7         |
| <b>1.2 Les dépenses de fonctionnement</b>                                 | <b>page 8</b>  |
| <u>1.2.1 Les charges à caractère général</u>                              | page 8         |
| <u>1.2.2 Les charges de personnel</u>                                     | page 9         |
| <u>1.2.3 Les autres charges de gestion courante</u>                       | page 9         |
| <u>1.2.4 Les atténuations de produits</u>                                 | page 9         |
| <u>1.2.5 Les charges financières</u>                                      | page 10        |
| <u>1.2.6 Les charges exceptionnelles</u>                                  | page 10        |
| <u>1.2.7 Les dotations aux amortissements</u>                             | page 11        |
| <b><u>2. La section d'investissement</u></b>                              | <b>page 11</b> |
| <b>2.1 Les recettes d'investissement</b>                                  | <b>page 11</b> |
| <u>2.1.1 Les dotations et réserves</u>                                    | page 11        |
| <u>2.1.2 Les subventions reçues</u>                                       | page 11        |
| <u>2.1.3 Les emprunts</u>   | page 12        |
| <u>2.1.4 Les créances</u>   | page 12        |
| <u>2.1.5 Les amortissements des immobilisations</u>                       | page 12        |
| <b>2.1 Les dépenses d'investissement</b>                                  | <b>page 12</b> |
| <u>2.2.1 Les subventions et dotations</u>                                 | page 13        |
| <u>2.2.2 Les emprunts</u>   | page 13        |
| <u>2.2.3 Les opérations d'investissement (chapitre 20, 21, 204 et 23)</u> | page 13        |
| <b>Le budget annexe de l'assainissement</b>                               | <b>page 15</b> |
| I - Équilibres et soldes  | page 15        |
| II - Analyse et résultats   | page 16        |
| <b><u>1. La section d'exploitation</u></b>                                | <b>page 16</b> |
| <b>1.1 Les recettes d'exploitation</b>                                    | <b>page 16</b> |

|   |                |
|---|----------------|
| <b>1.2 Les dépenses d'exploitation</b>        | <b>page 17</b> |
| <b><u>2. La section d'investissement</u></b>  | <b>page 18</b> |
| <b>2.1 Les recettes d'investissement</b>      | <b>page 18</b> |
| <b>2.2 Les dépenses d'investissement</b>      | <b>page 18</b> |
| <br>  |                |
| <b>Le budget annexe PEPIT</b>                 | <b>page 20</b> |
| <br>  |                |
| <b>I - Équilibres et soldes</b>               | <b>page 20</b> |
| <br>  |                |
| <b>II - Analyse et résultats</b>              | <b>page 21</b> |
| <b><u>1. La section de fonctionnement</u></b> | <b>page 21</b> |
| <b><u>2. La section d'investissement</u></b>  | <b>page 22</b> |

PROJET

## Le budget principal

### I - Équilibres et soldes

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'établit à 10 866 185,09 € dont 10 279 684,51 € correspondent aux excédents antérieurs reportés par les trois ex communautés d'agglomération. Ainsi, le résultat de l'exercice s'établit-il à seulement 586 500,58 €.

Le résultat cumulé de la section d'investissement, quant à lui, s'établit à 564 459,12 €. Il se décompose entre le résultat de l'exercice, en excédent à hauteur de 4 543 636,10 € et du déficit antérieur reporté par les trois ex communautés d'agglomération, pour un montant de 3 979 176,98 €.

Le résultat global de clôture s'établit donc à 10 430 644,21 €. Après couverture des restes à réaliser, le solde disponible s'établit à 6 639 356,61 €. Néanmoins, compte tenu de l'application du pacte financier en 2016, la sectorisation des dépenses et des recettes par commune conduit à reprendre au budget primitif un excédent reporté de 5 724 137,79 €.

| En €  | CA 2016               |
|---|-----------------------|
| Recettes de fonctionnement                      | 442 038 574,83        |
| Dépenses de fonctionnement                      | 441 452 074,25        |
| <b>Résultat de fonctionnement de l'exercice</b> | <b>586 500,58</b>     |
| <b>Résultat antérieur reporté</b>               | <b>10 279 684,51</b>  |
| <b>Résultat de fonctionnement cumulé</b>        | <b>10 866 185,09</b>  |
| Recettes d'investissement                       | 14 545 323,44         |
| Dépenses d'investissement                       | 10 001 687,34         |
| <b>Résultat d'investissement de l'exercice</b>  | <b>4 543 636,10</b>   |
| <b>Résultat antérieur reporté</b>               | <b>(3 979 176,98)</b> |
| <b>Résultat d'investissement cumulé</b>         | <b>564 459,12</b>     |
| <b>Résultat global de clôture</b>               | <b>11 430 644,21</b>  |
| Solde des restes à réaliser                     | (4 791 287,60)        |
| <b>Résultat net global</b>                      | <b>6 639 356,61</b>   |
| <b>Résultat repris au budget primitif</b>       | <b>5 724 137,79</b>   |

## II - Analyse et résultats

### 1. La section de fonctionnement

#### 1.1 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont de 442 034 385 €, soit un taux de réalisation de 99%.

| En €   | BP + DM            | CA 2016            | Taux de réalisation |
|--|--------------------|--------------------|---------------------|
| 013 Atténuation de charges                     | -                  | 4 190,30           | ns                  |
| 70 Produits des services et du domaine         | 2 132 048          | 3 563 286          | 167%                |
| 73 Impôts et taxes                             | 226 351 958        | 223 699 652        | 99%                 |
| 74 Dotations et participations                 | 213 863 979        | 212 614 383        | 99%                 |
| 75 Autres produits de gestion courante         | 1 075 000          | 687 830            | 64%                 |
| 76 - Produits financiers                       | 1 010 926          | 1 010 926          | 100%                |
| 77 Autres produits exceptionnels               | 36 000             | 458 306            | ns                  |
| <b>Total recettes réelles</b>                  | <b>444 469 911</b> | <b>442 038 575</b> | <b>99%</b>          |
| 042 Opérations de transfert entre sections     | 0                  | 0                  | ns                  |
| <b>Total recettes d'ordres</b>                 | <b>0</b>           | <b>0</b>           | <b>ns</b>           |
| <b>Total des recettes de fonctionnement</b>    | <b>444 469 911</b> | <b>442 038 575</b> | <b>99%</b>          |
| <b>R002 Résultat de fonctionnement reporté</b> | <b>10 279 685</b>  | <b>10 279 685</b>  | <b>100%</b>         |

##### 1.1.1 Les produits des services et du domaine

Les produits des services et du domaine sont de 3 563 286 € et le taux de réalisation est de 167%. Ce fort taux de réalisation s'explique par une réalisation plus importante des produits de la redevance sur les déchets industriels et commerciaux par rapport aux sommes prévues au budget primitif.

Les produits des services et du domaine se décomposent ainsi principalement entre :

- Les produits des redevances pour enlèvement des déchets industriels et commerciaux : 3 235 187 €.
- Les recettes collectées par La Garenne Colombes au titre des ordures ménagères dans le cadre de la convention de gestion liant la commune à l'EPT durant le premier semestre 2016 : 215 190 €.
- La redevance d'occupation du domaine public payé par Autolib' pour un montant de 86 370 €.
- D'autres produits divers pour un montant de 26 539 €, incluant la vente de composteurs.

##### 1.1.2 La fiscalité

Le produit de la fiscalité atteint un montant de 223 699 652 € et le taux de réalisation est de 99%.

L'écart entre les prévisions et les réalisations est lié à une évaluation trop importante des conventions de reversement de TEOM au budget primitif. Celui-ci est compensé par une moindre réalisation des dépenses de fonctionnement liées à la compétence collecte et traitement des ordures ménagères.

Les recettes fiscales se décomposent en trois parts :

- D'une part, les produits liés à la fiscalité directe : le produit de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) attendu a été réalisé (158 686 941 €). Celui-ci a été abondé par le versement de rôles supplémentaires et complémentaires à hauteur de 8 222 712 €. Depuis la mise en place de la Métropole du Grand Paris et des Établissements Publics Territoriaux dans le cadre de la loi NOTRe du 7 août 2015, la CFE constitue l'unique ressource fiscale de l'EPT Paris Ouest La Défense.
- D'autre part, les produits liés à la compétence collecte et traitement des ordures ménagères : il s'agit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, soit perçue directement par l'EPT, soit reversée par les communes. Le montant constaté au compte administratif 2016 est de 56 247 970 €.
- Enfin, l'EPT perçoit, au titre de l'implantation de l'hippodrome de Saint-Cloud sur son territoire, un produit de 542 029 €.

### 1.1.3 Les dotations et compensations

Le produit des dotations et compensations est de 212 614 383 € et le taux de réalisation est de 99%.

La principale recette est issue du fonds de compensation des charges territoriales (FCCT), 203 855 461 €. Cette recette se compose de trois parts :

- Une première part permettant d'assurer la neutralisation des ressources qui ne sont plus perçues par les ex communautés d'agglomération (taxe d'habitation et dotation de compensation) et qui sont perçues par les communes. Le montant est de 200 894 564 €.
- Une seconde part correspondant aux transferts de charges entre les communes et l'EPT. Le montant est de 6 134 773 €.
- Une troisième part correspondant à l'application du pacte financier et fiscal approuvé lors du conseil de territoire du 15 décembre 2016. Le montant est de - 3 173 877 €.

Le montant du FCCT a été approuvé par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Territoriales du 23 novembre 2016 puis a été approuvé par le conseil de territoire du 15 décembre 2016 ainsi que par l'ensemble des communes

Ensuite, l'EPT perçoit de la part de l'État les produits liés à des compensations fiscales, de deux natures :

- La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) qui vise à

compenser les collectivités en situation de manque à gagner lors de la suppression de la taxe professionnelle. Le montant est de 6 030 674 €

- Les compensations fiscales pour un montant de 1 030 697 €. L'EPT a perçu une compensation pour perte de bases au titre de l'ex communauté d'agglomération Cœur de Seine (616 710 €). Cette compensation est dégressive.

Les autres dotations et subventions concernent principalement la collecte et le traitement des ordures ménagères pour un montant de 1 691 376 € et les subventions perçues sur le secteur de Suresnes pour l'accès au droit.

#### 1.1.4 Les autres produits de gestion courante

Les autres produits de gestion courante sont de 687 830 € le taux de réalisation est de 64%.

Ils sont principalement composés des produits perçus par le STIF au titre des navettes circulant à Nanterre, Rueil-Malmaison et Suresnes. Le produit réalisé en 2016 s'établit à 484 920 € (taux de réalisation de 60%) contre 815 000 € au budget en raison de la nécessité de procéder à des régularisations comptables sectorisées par communes.

Les autres produits (202 910 €) concernent principalement la compétence collecte et traitement des ordures ménagères (192 369 €) : soutien éco emballage, revente verre ....

#### 1.1.5 Les produits financiers

Les produits financiers sont de 1 010 926 € avec un taux de réalisation de 100%.

Ces produits sont liés, en application des procès verbaux de remise à disposition de la compétence voirie et propreté approuvé par le conseil communautaire de l'ex communauté d'agglomération du Mont-Valérien du 18 décembre 2015 au remboursement des emprunts souscrits au titre de la voirie.

Ils concernent donc exclusivement les villes de Nanterre, Rueil-Malmaison et Suresnes et visent à couvrir les charges d'intérêt de la quote part des emprunts souscrits par l'ex communauté d'agglomération du Mont-Valérien ayant financé des travaux voirie et propreté.

#### 1.1.6 Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont de 458 306 €. Ils concernent des opérations de régularisation comptable sur des rattachements de dépenses de l'exercice 2015 non réalisés en 2016.

## 1.2 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont de 441 452 074 € soit un taux de réalisation de 98%.

| En €  | BP + DM            | CA 2016            | Taux de réalisation |
|---|--------------------|--------------------|---------------------|
| 011 Charges à caractère général                           | 53 852 960         | 49 787 709         | 92%                 |
| 012 Charges de personnel                                  | 3 359 949          | 2 946 463          | 88%                 |
| 014 Atténuation de produits                               | 358 578 288        | 357 872 910        | 100%                |
| 65 Autres charges de gestion courante                     | 25 668 702         | 24 292 693         | 95%                 |
| 66 Charges financières                                    | 1 690 459          | 1 534 319          | 91%                 |
| 67 Charges exceptionnelles                                | 1 544 085          | 1 252 170          | 81%                 |
| <b>Total dépenses réelles</b>                             | <b>444 694 444</b> | <b>437 686 262</b> | <b>98%</b>          |
| 042 Opérations de transfert entre sections                | 3 784 829          | 3 765 812          | 99%                 |
| <b>Total dépenses d'ordre hors virement</b>               | <b>3 784 829</b>   | <b>3 765 812</b>   | <b>99%</b>          |
| <b>Total des dépenses de fonctionnement hors virement</b> | <b>448 479 273</b> | <b>441 452 074</b> | <b>98%</b>          |

### 1.2.1 Les charges à caractère général

Les charges à caractère général sont de 49 787 709 € et sont réalisées à hauteur de 92%.

Elles se composent des rémunérations des prestataires, des contrats d'entretien, des fluides, des acquisitions de matériel et de fournitures pour la mise en œuvre des compétences communautaires réparties selon le détail ci-après :

- La collecte et le traitement des ordures ménagères : 36 211 991 €.
- L'éclairage public pour les communes de Courbevoie, Nanterre, Puteaux, Rueil-Malmaison et Suresnes : 7 725 860 €.
- Les transports pour les communes de Nanterre, Rueil-Malmaison et Suresnes : 2 747 730 €.
- L'aménagement, plans locaux d'urbanisme principalement, pour un montant de 421 103 €.
- Le développement économique correspondant au périmètre d'action des ex communautés d'agglomération pour un montant de 613 366 €.
- Les actions liées au développement durable : 277 408 €.
- La vidéo-protection : 62 633 €.
- La politique de la ville et l'accès au droit : 797 017 €.
- Les autres dépenses correspondant essentiellement aux charges liées au fonctionnement de la structure : 930 601 €.

Le niveau de réalisation des charges à caractère général s'explique par la compétence collecte et traitement des ordures ménagères (94%) qui représente 73% de ce chapitre de dépenses.

A noter également le poids des conventions de mise à disposition de service qui totalisent un montant de 3 815 937 € au titre de l'ensemble des compétences transférées par les communes.



### 1.2.2 Les charges de personnel

Les charges de personnel totalisent un montant de 2 946 463 € pour un taux de réalisation de 88%.

Le principal poste de dépenses concerne les salaires, les charges sociales et les frais annexes pour un montant de 2 864 007 € et les frais de mise à disposition de personnel pour un montant de 82 456 €.

Le faible taux de réalisation s'explique par l'inscription de charges de personnel pour la compétence éclairage public alors que les temps passés par les agents dans les communes ont été valorisés dans les charges à caractère général.

### 1.2.3 Les autres charges de gestion courante

Les charges de gestion courante sont d'un montant de 24 292 693 € avec un taux de réalisation de 95%.

Elles se composent, au premier plan, des contributions versées au Sycatom et au Syelom pour le traitement des ordures ménagères (21 246 002 €). Compte tenu du poids de ces dépenses dans les autres charges de gestion courante (87%), leur taux de réalisation (95%), explique le niveau global de réalisation de ce chapitre.

Les autres charges inscrites et réalisées à ce chapitre se décomposent comme suit :

- Contribution eaux pluviales : 1 703 100 €.
- Subventions politique de la ville (Nanterre) : 498 000 €.
- Subvention PEP'IT, hôtel et pépinière d'entreprises de l'ex communauté d'agglomération du Mont-Valérien : 114 262 €.
- Subventions versées à divers acteurs dans le domaine du développement économique : 53 000 € (correspondant aux actions de développement économique de Courbevoie, Nanterre, Puteaux, Rueil-Malmaison et Suresnes).
- Adhésion versée à l'école de la deuxième chance : 33 286 € (correspondant à l'adhésion de Nanterre, Rueil-Malmaison et Suresnes).
- Subvention versée au titre de l'accès au droit : 6 500 € (Nanterre).
- Contributions versées au syndicat mixte Autolib' : 223 527 €.
- Contribution au syndicat du coteau du Val de Seine : 5 940 € (Garches, Saint-Cloud et Vaucresson).

Par ailleurs, les autres charges de gestion courante comprennent principalement les indemnités versées aux élus (408 531 €).

### 1.2.4 Les atténuations de produits

Les atténuations de produit (357 872 910€) sont réalisées à 100%. Ils correspondent à trois natures de dépenses.

La première est le reversement sur le fonds national de garantie individuel des ressources (FNGIR) pour un montant de 92 144 691 €. Cette dépense permet de neutraliser, à l'instar de la DCRTP mentionnée ci-avant, la suppression de la taxe professionnelle en 2010. Elle est donc neutre pour l'EPT.

La seconde est le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Celui-ci atteint 17 642 552 €. En 2016, le FPIC de l'ensemble intercommunal de Paris Ouest La Défense, c'est-à-dire l'EPT et les communes, a connu une progression de +66% (22,4 M€). La progression du FPIC a du être prise en charge par les communes membres de l'EPT.

La troisième correspond à la dotation d'équilibre : 248 085 667 €. Celle-ci est versée à la Métropole du Grand Paris. Elle correspond à la différence entre les recettes transférées (contribution en fonction de la valeur ajoutée des entreprises, taxe sur les surfaces commerciales, impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux).

#### 1.2.5 Les charges financières

Les charges financières sont de 3 643 405 € et le taux de réalisation est de 91%.

Les charges financières se composent, d'une part, des frais liés aux emprunts souscrits par l'ex communauté d'agglomération du Mont-Valérien auprès de divers établissements bancaires. Le montant s'établit à 1 201 366 €. Une partie de ces dépenses est couverte par les produits financiers versés par les communes de Nanterre, Rueil-Malmaison et Suresnes (1 010 926 €).

D'autre part, en application des procès verbaux de mise à disposition des biens et équipements voirie, propreté et éclairage public approuvés lors du conseil communautaire de l'ex communauté d'agglomération du Mont-Valérien du 18 décembre 2015, le remboursement des frais financiers de la dette mise à disposition au titre des emprunts souscrits pour l'éclairage par les villes de Nanterre, Rueil-Malmaison et Suresnes avant 2011 pour un montant de 327 688 €.

Enfin, des frais liés à la mise en place d'une ligne de crédits de trésorerie en 2016 pour un montant de 5 265 €.

#### 1.2.6 Les charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont d'un montant de 1 252 170 € (taux de réalisation de 81%).

Elles sont, au premier plan, constituées de remboursements exceptionnels à la ville de Courbevoie, en raison d'un trop versé sur reversement de taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2015, pour un montant de 1 214 877 €.

Ces dépenses exceptionnelles comprennent également les versements effectués au titre de l'aide à l'acquisition de vélos électriques (communes de Courbevoie, Nanterre, Puteaux, Rueil-Malmaison et Suresnes) pour un montant total de 37 241 €.

### 1.2.7 Les dotations aux amortissements

Le montant des dotations aux amortissements s'établit à 3 765 812 €. Le taux de réalisation est proche de 99%. Ces dépenses sont équilibrées par une recette du même montant en section d'investissement.

## 2. La section d'investissement

### 2.1 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont de 14 545 323 €, en incluant les restes à réaliser (subventions notifiées), le taux de réalisation est de 92%.

| En €   | BP + DM           | CA 2016           | Restes à réaliser 2016 | Taux de réalisation |
|--|-------------------|-------------------|------------------------|---------------------|
| 10 Dotations et réserves                                 | 8 295 158         | 7 619 073         |                        | 92%                 |
| 13 Subventions   | 3 333 946         | 915 957           | 2 714 531              | 109%                |
| 16 Emprunts  | 1 182 680         | -                 |                        | 0%                  |
| 27 Créances  | 2 244 481         | 2 244 481         |                        | 100%                |
| <b>Total recettes réelles</b>                            | <b>15 056 265</b> | <b>10 779 512</b> | <b>2 714 531</b>       | <b>90%</b>          |
| 040 Opérations de transfert entre sections               | 3 784 829         | 3 765 812         | -                      | 90%                 |
| <b>Total recettes d'ordre hors virement</b>              | <b>3 784 829</b>  | <b>3 765 812</b>  | <b>-</b>               | <b>99%</b>          |
| <b>Total des recettes d'investissement hors virement</b> | <b>18 841 094</b> | <b>14 545 323</b> | <b>2 714 531</b>       | <b>92%</b>          |

#### 2.1.1 Les dotations et réserves

Le montant des dotations et réserves est de 7 619 073 €, le taux de réalisation est de 92%.

Ce chapitre budgétaire comprend deux grands postes :

- D'une part, l'affectation en réserves correspondant aux 3 ex communautés d'agglomération pour un montant de 7 568 254 €.
- D'autre part, la récupération d'une quote part de l'actif du syndicat mixte des Coteaux du Val de Seine pour un montant de 50 819 €. Cette dissolution concerne les communes de Garches, Saint-Cloud et Vaucresson.

#### 2.1.2 Les subventions reçues

Le montant des subventions reçues atteint 915 957 €. A ce montant, il convient d'ajouter les subventions notifiées mais non encore versées par nos partenaires pour un montant de 2 714 531 €. Le taux de réalisation des subventions atteint donc, restes à réaliser inclus, un montant de 109%.

Les subventions et dotations se répartissent entre les principales compétences nécessitant un effort d'investissement, il s'agit :

- Des subventions reçues pour opérer une liaison de la vidéo-protection sur le secteur de La Défense (Courbevoie et Puteaux) : 445 238 €
- Des subventions reçues pour les travaux de rénovation de l'éclairage public dans le cadre de l'appel à projet « territoire à énergie positive et à croissance verte » : 300 000 €. Au titre de cet appel à projet, un volume de 1,5 M€ doit encore être appelé pour des travaux d'éclairage public.
- Des subventions au titre de la collecte des ordures ménagères : 187 675 €.
- Des subventions reçues par Suresnes par le Sipperec : 487 416 € ont été titrés et reportés.
- Des subventions perçues pour la finalisation d'opérations d'aménagement pour un montant de 447 484 €.
- Des subventions prévues pour financer les études et travaux prévus dans le cadre du pacte financier (politique de la ville : 210 577 €).
- De la dotation de soutien à l'investissement territorial pour un montant de 292 099 €. Cette subvention qui aurait dû être imputée en section de fonctionnement fera l'objet d'une modification en décision modificative cette année.
- Du versement de 1 260 000 € dans le cadre du Projet Urbain Partenarial à Courbevoie (Village Delage). Ce versement est neutre pour l'EPT qui en reversera l'intégralité à la ville de Courbevoie.

### 2.1.3 Les emprunts

En application du pacte financier 2016, aucun emprunt n'a été nécessaire pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

### 2.1.4 Les créances

Comme pour la section de fonctionnement, l'établissement public territorial perçoit, pour le compte des communes de Nanterre, Rueil-Malmaison et Suresnes, des ressources lui permettant de couvrir la quote part du remboursement du capital de la dette souscrit pour la compétence voirie avant sa restitution en 2015.

Les modalités pratiques de ces remboursements ainsi que les échéanciers correspondant ont fait l'objet de procès-verbaux de mise à disposition approuvés lors du conseil de territoire du 18 décembre 2015. Le montant prévu à l'échéancier (2 244 481 €) a été totalement réalisé.

### 2.1.5 Les amortissements des immobilisations

Le montant des dotations aux amortissements s'établit à 3 765 812 €. Le taux de réalisation est proche de 99%.

## **2.1 Les dépenses d'investissement**

Les recettes d'investissement sont de 17 507 506 €, en incluant les restes à réaliser (subventions notifiées), le taux de réalisation est de 83%.

| En €   | BP + DM           | CA 2016           | Restes à réaliser<br>2016 | Taux de réalisation |
|--|-------------------|-------------------|---------------------------|---------------------|
| 13 Subventions   | 1 260 000         | -                 | 1 260 000                 | 100%                |
| 16 Emprunts  | 3 803 092         | 3 643 405         | -                         | 96%                 |
| 20 Immobilisation incorporelles                          | 1 841 763         | 389 691           | 1 007 983                 | 76%                 |
| 204 Subventions et fonds de concours                     | 1 835 031         | 158 527           | 1 020 552                 | 64%                 |
| 21 Immobilisations incorporelles                         | 9 075 572         | 4 266 889         | 2 474 441                 | 74%                 |
| 23 Travaux en cours                                      | 3 316 781         | 1 543 175         | 1 742 843                 | 99%                 |
| <b>Total dépenses réelles</b>                            | <b>21 132 240</b> | <b>10 001 687</b> | <b>7 505 818</b>          | <b>83%</b>          |
| 040 Opérations de transfert entre sections               |                   |                   | -                         |                     |
| <b>Total dépenses d'ordre hors virement</b>              | <b>-</b>          | <b>-</b>          | <b>-</b>                  | <b>#DIV/0!</b>      |
| <b>Total des dépenses d'investissement hors virement</b> | <b>21 132 240</b> | <b>10 001 687</b> | <b>7 505 818</b>          | <b>83%</b>          |
| <b>R001 Résultat d'investissement reporté</b>            | <b>3 979 177</b>  | <b>3 979 177</b>  |                           | <b>100%</b>         |

### 2.2.1 Les subventions et dotations

Les sommes prévues à ce poste de dépenses, 1 260 000 €, correspondent à l'opération de projet urbain partenarial « Village Delage » qui n'a aucune conséquence financière pour l'établissement public territorial.

### 2.2.2 Les emprunts

Le remboursement du capital de la dette est de 3 643 405 € avec un taux de réalisation de 96%.

A l'instar des charges financières, le remboursement du capital de la dette se compose de deux parts :

- Une première part correspondant aux emprunts souscrits par l'ex communauté d'agglomération du Mont-Valérien pour la voirie, la propreté et l'éclairage public dont le montant est de 2 497 940 €. Une partie de cette dette est remboursée par les villes (2 244 481 €)
- Une seconde part correspondant aux emprunts transférés par les villes de Nanterre, Rueil-Malmaison et Suresnes en 2011 : 1 127 289 €.

Enfin, l'EPT rembourse au conseil départemental 18 176 € au titre d'un emprunt à taux 0 consenti pour une pépinière à Saint-Cloud.

### 2.2.3 Les opérations d'investissement (chapitre 20, 21, 204 et 23)

Les opérations d'investissement atteignent 12 604 101 €, restes à réaliser inclus, et le taux de réalisation est de 78% ce qui est correct pour une première année d'existence.

- 7 372 846 € de dépenses liées à la rénovation du réseau éclairage public, réparti entre les communes comme suit :
  - o Courbevoie 1 758 920 €
  - o Nanterre 1 499 003 €

|                   |             |
|-------------------|-------------|
| ○ Puteaux         | 2 163 123 € |
| ○ Rueil-Malmaison | 1 170 733 € |
| ○ Suresnes        | 781 068 €   |

- 1 303 847 € liés à la finalisation des travaux de vidéo-protection à Courbevoie et Puteaux (interconnexion La Défense) et à Garches, Vaucresson et Saint-Cloud.
- 1 105 521 € correspondant à des dépenses liées à la compétence collecte et traitement des ordures ménagères (renouvellement des bacs, enfouissement des déchets).
- Des fonds de concours versés ou restant à verser aux 3 ex communes de la communauté d'agglomération Cœur de Seine en application du pacte financier qui préexistait : 374 876 €
- Des dépenses liées au transport pour Nanterre, Rueil-Malmaison et Suresnes : 95 870 €.
- Des frais liés à la révision des plans locaux d'urbanisme pour un montant de 763 902 €.
- Les dépenses liées aux actions de développement économique de l'ex communauté d'agglomération du Mont-Valérien (212 167 €) dont une partie correspond au soutien apporté au CESI (170 000 €) et correspond à un engagement antérieur à la création de l'EPT.
- Des dépenses sont prévues pour la politique de la ville en application du pacte financier (1 046 577 €). Déduction faite des subventions reportées, 210 185 €, le coût net mutualisé à la charge de l'EPT s'établit à 836 000 €.
- Des frais liés à la structuration de l'établissement public territorial et notamment l'extension du système d'information financière à l'échelle des 11 villes ainsi que des projets de migration : 299 268 €.
- D'autres dépenses liées aux bouches incendies et autres : 29 227 €.

## Le budget annexe de l'assainissement

### I - Équilibres et soldes

Le résultat cumulé de la section d'exploitation s'établit à 6 907 505 € dont 4 656 129 € correspondent aux excédents antérieurs reportés par les trois ex communautés d'agglomération. Ainsi, le résultat de l'exercice s'établit-il à 6 907 505 €.

Le résultat cumulé de la section d'investissement, quant à lui, s'établit à 2 880 728 €. Il se décompose entre le résultat de l'exercice, en excédent à hauteur de 411 554 € et du déficit antérieur reporté par les trois ex communautés d'agglomération, pour un montant de 2 469 174 €.

Le résultat global de clôture s'établit donc à 9 788 233 €. Après couverture des restes à réaliser, le solde disponible s'établit à 5 859 288 €. Néanmoins, compte tenu de la sectorisation des dépenses et des recettes par commune, le résultat repris au budget primitif est de 4 373 015,73 €.

| En €   | CA 2016             |
|--|---------------------|
| Recettes d'exploitation                        | 7 610 092,49        |
| Dépenses d'exploitation                        | 5 358 716,19        |
| <b>Résultat d'exploitation de l'exercice</b>   | <b>2 251 376,30</b> |
| <b>Résultat antérieur reporté</b>              | <b>4 656 128,79</b> |
| <b>Résultat d'exploitation cumulé</b>          | <b>6 907 505,09</b> |
| Recettes d'investissement                      | 5 854 573,94        |
| Dépenses d'investissement                      | 5 443 019,96        |
| <b>Résultat d'investissement de l'exercice</b> | <b>411 553,98</b>   |
| <b>Résultat antérieur reporté</b>              | <b>2 469 173,58</b> |
| <b>Résultat d'investissement cumulé</b>        | <b>2 880 727,56</b> |
| <b>Résultat global de clôture</b>              | <b>9 788 232,65</b> |
| Solde des restes à réaliser                    | (3 928 945,00)      |
| <b>Résultat net global</b>                     | <b>5 859 287,65</b> |
| <b>Résultat repris au budget primitif</b>      | <b>4 373 015,73</b> |

## II - Analyse et résultats

### 1. La section d'exploitation

#### 1.1 Les recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation sont de 7 610 092 € et sont réalisées à hauteur de 99%.

| En €   | BP + DM          | CA 2016          | Taux de réalisation |
|--|------------------|------------------|---------------------|
| 013 Atténuation de charges                     | -                | 412              | ns                  |
| 70 Produits des services et du domaine         | 7 305 088        | 7 275 272        | 100%                |
| 74 Dotations et participations                 | 4 000            | -                | 0%                  |
| 75 Autres produits de gestion courante         | -                | 5 245            | ns                  |
| 76 - Produits financiers                       | -                | -                | ns                  |
| 77 Autres produits exceptionnels               | -                | 11 629           | ns                  |
| <b>Total recettes réelles</b>                  | <b>7 309 088</b> | <b>7 292 558</b> | <b>100%</b>         |
| 042 Opérations de transfert entre sections     | 359 229          | 317 535          | 88%                 |
| <b>Total recettes d'ordre</b>                  | <b>359 229</b>   | <b>317 535</b>   | <b>ns</b>           |
| <b>Total des recettes d'exploitation</b>       | <b>7 668 317</b> | <b>7 610 092</b> | <b>99%</b>          |
| <b>R002 Résultat de fonctionnement reporté</b> | <b>4 656 129</b> | <b>4 656 129</b> | <b>100%</b>         |

Elles se composent principalement des produits des services et des domaines (7 275 272 €) qui correspondent :

- Au produit de la redevance assainissement : 5 362 654 €
- Aux contributions du budget principal pour les eaux pluviales : 1 703 100 €
- Et aux travaux réalisés pour des tiers : 209 518 €.

Les autres recettes correspondent à des concessions logement (autres produits de gestion courante pour un montant de 5 245 €) et à des opérations exceptionnelles (remboursement prime assurance sur dommage pour un montant de 11 629 €).

Les opérations d'ordre, quant à elles, correspondent à l'amortissement des subventions reçues par l'agence de l'eau Seine-Normandie.



## 1.2 Les dépenses d'exploitation

Le montant des dépenses d'exploitation sont de 5 357 716 € et le taux de réalisation est de 86%.

| En €   | BP + DM          | CA 2016          | Taux de réalisation |
|--|------------------|------------------|---------------------|
| 011 Charges à caractère général                        | 1 921 715        | 1 430 199        | 74%                 |
| 012 Charges de personnel                               | 680 500          | 576 752          | 85%                 |
| 65 Autres charges de gestion courante                  | 135 100          | 52 240           | 39%                 |
| 66 Charges financières                                 | 239 409          | 239 079          | 100%                |
| 67 Charges exceptionnelles                             | 205 087          | 181 711          | 89%                 |
| <b>Total dépenses réelles</b>                          | <b>3 181 811</b> | <b>2 479 981</b> | <b>78%</b>          |
| 042 Opérations de transfert entre sections             | 3 049 354        | 2 878 735        | 94%                 |
| <b>Total dépenses d'ordre hors virement</b>            | <b>3 049 354</b> | <b>2 878 735</b> | <b>94%</b>          |
| <b>Total des dépenses d'exploitation hors virement</b> | <b>6 231 165</b> | <b>5 358 716</b> | <b>86%</b>          |

Le taux de réalisation des charges à caractère général est de 74%. Ce faible taux de réalisation s'explique principalement par les charges d'électricité à Levallois (200 000 € prévus non réalisés) et à la rémunération des prestataires (article 611).

Les charges de personnel, qui concernent trois communes (Courbevoie, Nanterre et Rueil-Malmaison) quant à elles, sont réalisées à hauteur de 85% seulement en raison de l'année de mise en place de l'établissement public territorial. Les charges budgétées ayant été réajustées dans le cadre du budget primitif 2017.

Les charges diverses de gestion courante connaissent également un faible taux de réalisation en raison d'un crédit important prévu sur la commune de Puteaux (65 000 €) qui n'a pas été réalisé.

Les charges financières, 239 409 €, ont un taux de réalisation de 100%. Les charges financières correspondent aux emprunts souscrits par les communes pour la réalisation de travaux d'investissement.

Enfin, les procès verbaux de mise à disposition des biens ayant été établis en fin d'année, les prévisions sur les dotations aux amortissements prévues au budget primitif n'ont été réalisées qu'à hauteur de 94%.

## 2. La section d'investissement

### 2.1 Les recettes d'investissement

Le montant des recettes d'investissement s'établit à 5 854 574 € auquel il convient d'ajouter les restes à réaliser (1 611 025 €). Le taux de réalisation, reports inclus, s'établit à 72%.

| En €  | BP + DM           | CA 2016          | Restes à réaliser | Taux de réalisation |
|---|-------------------|------------------|-------------------|---------------------|
| 10 Dotations et subventions                 | 4 007 677         | 2 975 839        | -                 | 74%                 |
| 13 Subventions                              | 2 039 292         | -                | 1 611 025         | ns                  |
| 16 Emprunts                                 | 1 341 778         | -                | -                 | 0%                  |
| <b>Total recettes réelles</b>               | <b>7 388 747</b>  | <b>2 975 839</b> | <b>1 611 025</b>  | <b>62%</b>          |
| 040 Opérations de transfert entre sections  | 3 049 354         | 2 878 735        |                   | 94%                 |
| <b>Total dépenses d'ordre hors virement</b> | <b>3 049 354</b>  | <b>2 878 735</b> | <b>-</b>          | <b>94%</b>          |
| <b>Total des recettes d'investissement</b>  | <b>10 438 101</b> | <b>5 854 574</b> | <b>1 611 025</b>  | <b>72%</b>          |
| R001 - Résultat d'investissement reporté    | 2 469 174         | 2 469 174        | -                 | 100%                |

Les dotations et subventions sont de 2 975 839 € soit un taux de réalisation de 75%. Leur montant est exclusivement constitué des affectations en réserves, le FCTVA de l'année 2016 n'ayant pas été déclaré. Il le sera au cours de l'exercice 2017 avec un rattrapage des fonds attendus en 2016.

Les subventions attendues n'ont pas été perçues sur l'exercice 2016, néanmoins, celles-ci ont été reportées sur l'exercice 2017.

Le niveau des opérations d'ordre est conforme au montant réalisé en section de fonctionnement. Celles-ci sont donc équilibrées et viennent alimenter les recettes d'investissement.

Aucun emprunt de clôture n'a été nécessaire pour le budget 2016.

### 2.2 Les dépenses d'investissement

Le niveau des dépenses d'investissement s'établit à 5 443 020 €, en incluant les restes à réaliser (5 539 970 €), le taux de réalisation est de 58%. Ce taux reste correct au regard des conditions de création de l'établissement public territorial.

| En €  | BP + DM           | CA 2016          | Restes à réaliser | Taux de réalisation |
|---|-------------------|------------------|-------------------|---------------------|
| 20 Immobilisation incorporelles             | 920 985           | 224 735          | 435 089           | 72%                 |
| 21 Immobilisations corporelles              | 4 758 546         | 567 534          | 407 336           | 20%                 |
| 23 Travaux en cours                         | 12 003 574        | 3 552 422        | 4 697 545         | 69%                 |
| 16 Emprunts                                 | 958 222           | 780 793          | -                 | 81%                 |
| <b>Total dépenses réelles</b>               | <b>18 641 326</b> | <b>5 125 485</b> | <b>5 539 970</b>  | <b>57%</b>          |
| 040 Opérations de transfert entre sections  | 359 229           | 317 535          |                   | 88%                 |
| <b>Total dépenses d'ordre hors virement</b> | <b>359 229</b>    | <b>317 535</b>   | <b>-</b>          | <b>88%</b>          |
| <b>Total des dépenses d'investissement</b>  | <b>19 000 555</b> | <b>5 443 020</b> | <b>5 539 970</b>  | <b>58%</b>          |

Les dépenses d'investissement se constituent, d'une part, des travaux sur les réseaux : le cumul

des chapitres 20, 21 et 23 présente un effort d'investissement de 9 884 662 € au niveau de l'établissement public territorial. Compte tenu de modes de gestion différents selon les communes, il se répartit de façon hétérogène, certaines ayant confié leurs dépenses d'investissement à leur délégataire.

Les opérations d'ordre sont conformes aux recettes prévues en section de fonctionnement, elles sont donc équilibrées.

PROJET

## Le budget annexe PEPIT

### I - Équilibres et soldes

Le budget PEP'IT accueille un hôtel et une pépinière d'entreprises. Son budget est équilibré par le versement d'une subvention du budget principal. C'est pour cette raison que le résultat de fonctionnement est nul en 2016. Celui-ci se décompose entre le résultat antérieur reporté (4 521 €) et le déficit annuel de l'exercice (- 4 521 €).

Du côté de la section d'investissement, le résultat reporté s'établit à 54 454 €. Il s'explique par un report important des crédits antérieurs liés à l'encaissement des dépôts de garantie des entreprises entrantes.

Le résultat global de clôture est de 54 454 €. Celui-ci a été intégralement repris au budget primitif pour 2017.

| En €  | CA 2016           |
|---|-------------------|
| Recettes de fonctionnement                      | 367 501,95        |
| Dépenses de fonctionnement                      | 372 022,87        |
| <b>Résultat de fonctionnement de l'exercice</b> | <b>(4 520,92)</b> |
| <b>Résultat antérieur reporté</b>               | <b>4 520,92</b>   |
| <b>Résultat de fonctionnement cumulé</b>        | <b>0,00</b>       |
| Recettes d'investissement                       | 22 099,55         |
| Dépenses d'investissement                       | 27 583,75         |
| <b>Résultat d'investissement de l'exercice</b>  | <b>(5 484,20)</b> |
| <b>Résultat antérieur reporté</b>               | <b>59 937,84</b>  |
| <b>Résultat d'investissement cumulé</b>         | <b>54 453,64</b>  |
| <b>Résultat global de clôture</b>               | <b>54 453,64</b>  |
| Solde des restes à réaliser                     | -                 |
| <b>Résultat net global</b>                      | <b>54 453,64</b>  |
| <b>Résultat repris au budget primitif</b>       | <b>54 453,64</b>  |

## II - Analyse et résultats

### 1. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement présente un montant total de recettes de 367 502 € et un taux de réalisation de 94%.

#### 2.2.4 Les subventions d'investissement (chapitre 13)

| En €   | BP + DM        | CA 2016        | Taux de réalisation |
|--|----------------|----------------|---------------------|
| 70 Produits des services et du domaine         | 200            | 49 018         | ns                  |
| 75 Autres produits de gestion courante         | 377 544        | 315 727        | 84%                 |
| 77 Autres produits exceptionnels               | 11 985         | 2 756          | 23%                 |
| <b>Total recettes réelles</b>                  | <b>389 729</b> | <b>367 502</b> | <b>94%</b>          |
| 042 Opérations de transfert entre sections     | -              | -              | ns                  |
| <b>Total recettes d'ordre</b>                  | <b>-</b>       | <b>-</b>       | <b>ns</b>           |
| <b>Total des recettes d'exploitation</b>       | <b>389 729</b> | <b>367 502</b> | <b>94%</b>          |
| <b>R002 Résultat de fonctionnement reporté</b> | <b>4 521</b>   | <b>4 521</b>   | <b>100%</b>         |

Les recettes concernent principalement :

- Les charges locatives : 49 018 €
- Le produit des loyers : 200 543 €
- Le produit de la subvention d'équilibre : 115 184 €
- Quelques produits exceptionnels liés à des régularisations comptables (2 756 €).

Les dépenses de fonctionnement sont de 373 023 € et présentent également un taux de réalisation de 94%.

| En €   | BP + DM        | CA 2016        | Taux de réalisation |
|--|----------------|----------------|---------------------|
| 011 Charges à caractère général                        | 337 450        | 320 680        | 95%                 |
| 012 Charges de personnel                               | 37 800         | 33 274         | 88%                 |
| 65 Autres charges de gestion courante                  | 12 104         | 12 102         | 100%                |
| 67 Charges exceptionnelles                             | 1 896          | 1 540          | 81%                 |
| <b>Total dépenses réelles</b>                          | <b>389 250</b> | <b>367 596</b> | <b>94%</b>          |
| 042 Opérations de transfert entre sections             | 5 000          | 4 427          | 89%                 |
| <b>Total dépenses d'ordre hors virement</b>            | <b>5 000</b>   | <b>4 427</b>   | <b>89%</b>          |
| <b>Total des dépenses d'exploitation hors virement</b> | <b>394 250</b> | <b>372 023</b> | <b>94%</b>          |

Elles se décomposent entre les charges à caractère général, qui en constituent le premier poste avec un montant de 320 680 €. Parmi les principaux postes :

- Le loyer et les charges des locaux loués à BNP PARIBAS : 141 214 €
- La convention de gestion avec le service patrimoine de la ville de Rueil-Malmaison : 29 394 €
- Les impôts (taxe foncière et taxe sur les bureaux) : 88 222 €.

Les autres charges à caractère général correspondent à l'entretien des locaux (ménages), aux frais de télécommunication et autres contrats de maintenance.

Les charges de personnel correspondent à l'agent d'accueil qui est en poste à PEP'IT.

Les autres charges de gestion courante, quant à elles, correspondent aux annulations de titres et autres créances irrécouvrables correspondant à des loyers qui ne pourront être recouverts (12 102 €).

Les opérations exceptionnelles (1 540 €) correspondent à des opérations de régularisation comptable.

Enfin, des dotations aux amortissements sont prévues, elles correspondent aux matériels et installations réalisées à l'ouverture de l'équipement.

## **2. La section d'investissement**

Les dépenses d'investissement sont de 22 100 € avec un taux de réalisation supérieur à 100%. Elles se composent de deux postes :

- D'une part, le produit des garanties versées par les entreprises entrantes ;
- D'autre part, le produit des amortissements.

| En €  | BP + DM       | CA 2016       | Restes à réaliser | Taux de réalisation |
|---|---------------|---------------|-------------------|---------------------|
| 16 Emprunts                                 | 9 583         | 17 672        | -                 | 184%                |
| <b>Total recettes réelles</b>               | <b>9 583</b>  | <b>17 672</b> | <b>-</b>          | <b>184%</b>         |
| 040 Opérations de transfert entre sections  | 5 000         | 4 427         | -                 | 89%                 |
| <b>Total dépenses d'ordre hors virement</b> | <b>5 000</b>  | <b>4 427</b>  | <b>-</b>          | <b>89%</b>          |
| <b>Total des recettes d'investissement</b>  | <b>14 583</b> | <b>22 100</b> | <b>-</b>          | <b>152%</b>         |
| R001 - Résultat d'investissement reporté    | 59 938        | 59 938        | -                 | 100%                |

Les dépenses d'investissement sont de 27 584 € et se composent essentiellement du remboursement des cautions aux entreprises sortantes.

Aucun investissement n'a été réalisé sur l'exercice 2016.

| En €  | BP + DM       | CA 2016       | Restes à réaliser | Taux de réalisation |
|---|---------------|---------------|-------------------|---------------------|
| 16 Emprunts                                 | 64 938        | 27 584        |                   | 42%                 |
| 21 Immobilisations corporelles              | 9 583         | -             |                   | 0%                  |
| <b>Total dépenses réelles</b>               | <b>74 521</b> | <b>27 584</b> | <b>-</b>          | <b>37%</b>          |
| 040 Opérations de transfert entre sections  | -             | -             | -                 | ns                  |
| <b>Total dépenses d'ordre hors virement</b> | <b>-</b>      | <b>-</b>      | <b>-</b>          | <b>ns</b>           |
| <b>Total des dépenses d'investissement</b>  | <b>74 521</b> | <b>27 584</b> | <b>-</b>          | <b>37%</b>          |

\*\*\*\*\*